

Construction des Politiques en Santé

Titulaires

Céline MAHIEU (Coordonnateur) et Dimitri Renmans

Mnémonique du cours

SAPU-L4114

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Activité d'apprentissage : Décoder la fabrique de l'action publique en santé

- > Les acteurs : Cartographie de différents types d'acteurs intervenant dans l'action publique en santé
- > Les processus : Modes d'intervention de ces acteurs dans la fabrique de l'action publique en santé
- > Les enjeux : Enjeux contemporains de l'action publique en santé

Activité d'apprentissage : Théories et concepts de la prise de décisions politiques :

- Articulation entre évidences et processus politique: Concept d'évidence-based policy
- > La complexité, Kahneman's System 1 and system 2 thinking
- Différentes théories sur la prise de décision politique : Les multiples courants de Kingdon, Advocacy coalition framework, ...
- > Un outil d'aide à la décision : l'Evaluation d'Impact en Santé Activité d'apprentissage : Séminaires
- Les séminaires aborderont le fonctionnement et les missions d'acteurs clés au niveau international (organisations internationales, organisations non gouvernementales...)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Activité d'apprentissage *Action publique en santé* (C. Mahieu) : Décoder la fabrique de l'action publique en santé, à l'aide de la sociologie politique et des sciences politiques :

- > en identifiant la diversité des types d'acteurs impliqués dans un processus d'action publique en santé
- > en identifiant les modes d'action mobilisés par ces acteurs
- > en faisant le lien entre les acteurs, les modes d'action qu'ils mobilisent et les enjeux de santé publique concernés.

Activité d'apprentissage Théories et concepts de la prise de décisions politiques (D. Renmans)

- Comprendre les processus de prise de décision et les contraintes dans lesquels ils opèrent (les interactions avec différents acteurs, le contexte social, économique, politique et éthique, etc.)
- > Approcher les liens entre connaissances et politiques : place des « experts » dans les processus, modalités d'articulation science/politique, structures d'aide à la décision
- Appliquer les différentes théories et différents concepts au situation réelles afind mieux comprendre la situation et proposer des actions

Activité d'apprentissage Séminaires (D. Renmans) :

Se confronter à la pratique des politiques publiques et de l'action publique en santé au niveau international :

- comprendre comment des acteurs différents interviennent dans le cadre de politiques internationales spécifiques
- identifier les facteurs qui influencent leurs modes d'action et la mise sur agenda de questions de santé publique, ainsi que leur évolution dans le temps
- > analyser l'impact de politiques publiques internationales sur la santé des populations en prenant en compte leur contexte spécifique

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

SAPU-L4022 | Facteurs socio-économiques, psychosociaux et promotion de la santé | 5 crédits et SAPU-L4023 | Politiques, systèmes et économie de la santé | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

SAPU-L5212 | Analyse approfondie des systèmes de santé | 10 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral, études de cas, débats encadrés, retour réflexif sur l'expérience des participants, intervenants extérieurs (experts dans le cadre des séminaires).

Contribution au profil d'enseignement

COMPETENCES TECHNIQUES

Compétence 1: Analyser les principaux enjeux de santé publique:

- 1.1. Décrire un enjeu ou un problème de santé publique dans son contexte
- 1.2. Présenter des tendances de l'état de santé des populations et leurs déterminants

- 1.4. Utiliser les concepts, les modèles scientifiques et les stratégies développés dans différentes disciplines (sciences politiques et sociologie des organisations)
- 1.6. Estimer les effets des stratégies politiques, sociales et économiques sur la santé et les systèmes de santé
- 1.7. Interpréter les enjeux de santé publique selon une approche systémique et une vision globale

Compétence 2: Planifier des stratégies de santé publique pertinentes:

- 2.6. Recommander des pistes d'action qui prennent en compte la diversité des populations et des contextes, la complexité des systèmes
- 2.7. Mettre en œuvre des interventions suivant l'information disponible, la réglementation et les politiques en vigueur, etc.
- 2.9. Adapter la politique, le programme ou le projet de santé publique à partir des leçons tirées du suivi de la mise en œuvre des interventions

Compétence 3: Evaluer des politiques, des programmes et des projets de santé publique:

- 3.1.Concevoir le protocole d'évaluation
- 3.2. Mettre en œuvre l'évaluation d'une politique, d'un programme ou d'un projet
- 3.4. Appliquer des mécanismes d'évaluation participatifs
- 3.5. Expliquer les résultats d'une évaluation
- 3.6. Formuler des recommandations à partir des résultats de l'évaluation

Compétence 4: Réaliser des recherches autour d'enjeux et stratégies de santé publique (toutes les capacités)

COMPETENCES D'ADAPTATION

Compétence 9: Faire évoluer son travail en fonction des changements suivant un plan de développement professionnel et personnel cohérent

9.1. Mettre à jour régulièrement ses connaissances et ses pratiques à partir des résultats de ses travaux et des leçons tirées de l'expérience

Références, bibliographie et lectures recommandées

P. Hassenteufel, Sociologie politique: l'action publique, Armand Colin, 2014.

Ch. Halpern, P. Lascoumes, P. Le Galès, L'instrumentation de l'action publique, 2014.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Céline Mahieu celine.j.mahieu@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Examen écrit

Question ouverte à développement long

Examen à livre ouvert

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation pour l'AA *Action publique en santé:* examen écrit Evaluation pour l'AA *Politiques et aide à la décision*: examen écrit

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale de l'Unité d'Enseignement est la note minimale en cas d'échec d'une AA, sinon la moyenne pondérée de la façon suivante :

Activité d'apprentissage *Action publique en santé* (C. Mahieu) - 50%

Activité d'apprentissage Théories et concepts de la prise de décisions politiques (D. Renmans) - 50%

La participation aux séminaires est obligatoire et ils font parties du syllabus

En 2e session, ne doit être représentée que l'AA qui n'est pas réussie en 1ère session (ou plusieurs si c'est le cas).

En cas d'échec en 2e session, un report de cote pour l'AA réussie à l'année académique suivante sera obtenu à partir de 12/20.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | **Master en sciences de la santé publique** | finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-COOP | Master en sciences de la population et du développement | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Spécialisée/bloc 2